

INSECT STOP® Étables, Écuries, Silos

Une poudre pour un contrôle efficace et de longue durée des insectes
Tue les fourmis, les perce-oreilles, les coléoptères, les puces, les poux, les acariens
et autres insectes rampants.

Pour les étables, les écuries, les porcheries, les laiteries et les
silos.

COMMERCIAL

GARANTIE: Dioxide de silicium (présent à 100% sous forme de terre de diatomées)...93 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28656 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 22,7 KG

9272-9771 Quebec Inc., 326 Principale, Courcelles, QC G0M 1C0 Tel: 418-483-5943
www.insectstop.com

INSECT STOP® Étables, Écuries, Silos est fabriqué à partir de terre de diatomées amorphe,
connu sous le nom de dioxyde de silicium. Demeure efficace pour le contrôle des insectes aussi
longtemps que INSECT STOP®Étables, Écuries, Silos est présent.

MODE D'EMPLOI : Saupoudrer INSECT STOP® Étables, Écuries, Silos dans les fissures
et fentes, en dessous ou derrière les équipements, autour des tuyaux des systèmes de
drains, autour des fenêtres, des planches de planchers et tous les endroits où les
insectes pourraient se trouver. Appliquer INSECT STOP®Étables, Écuries, Silos à un taux de
500 grammes par 100 mètres carrés avec un saupoudreur manuel. Saupoudrer
directement les insectes, si possible ils ne pourront se débarrasser du produit. Répéter
l'application si les insectes réapparaissent ou après le nettoyage.

Traitement des étables: Ne pas contaminer le lait ou les équipements laitiers. Lors du
traitement, retirer les animaux et les retourner dans les bâtiments lorsque la
poudre INSECT STOP®Étables Écuries Silos s'est déposée.

Traitement des silos vides : Saupoudrer légèrement les murs et le plancher des silos vides pour contrôler la population d'insectes résiduelles. Ne pas excéder un taux d'application de plus de 1,75 kg par silo. Répéter au besoin ou chaque fois que le silo est vidé. Si le grain est destiné à l'exportation, enlever INSECT STOP@Étables, Écuries, Silos du silo pour éviter le contact avec celui-ci.

Traitement des grains : Pour le grain domestique et les semences utiliser un taux d'application de 500g par tonne lors du transfert dans les silos à grain et les silos. NOTE : Des tests ont démontrés que l'application directe de INSECT STOP@Étables Écuries, Silos aux grains peut diminuer la pesanteur, la qualité et l'écoulement des grains. Ne pas utiliser dans les élévateurs à grain licenciés pour transfert ou pour exportation sans ententes préalables entre l'acheteur des grains et la Commission des Grains du Canada. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter de respirer la poussière de particules. Ne pas utiliser en vaporisation d'ambiance générale. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Peut irriter les yeux. Avoir une ventilation adéquate lors de la manutention du produit. Porter des lunettes protectrices et porter un masque anti poussières approprié approuvé par le NIOSH/MSHA lors de la manipulation. Pour appliquer sur des grains entreposés ou lors de l'utilisation d'une poudreuse pneumatique, porter un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH pour mélanger, charger et appliquer le produit. Le personnel non protégé ne doit pas être présent dans les lieux pendant l'application et la période de nettoyage ultérieure.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec yeux, Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION: 1. Vider à fond le contenant de son produit dans l'applicateur. 2. Rendre le contenant inutilisable. 3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))